



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 11 août 2021

POSE D'UN RADAR DE CONTRÔLE DE VITESSE DANS LA MONTÉE DE CHOULANS – LYON 5ÈME

Les 9 et 16 juin dernier, deux personnes perdaient tragiquement la vie dans la montée de Choulans (Lyon 5^{ème}). Ce triste bilan est la conséquence directe des excès de vitesse de trop nombreux automobilistes.

Des suites de cet accident mortel, et au regard des comportements dangereux observés sur cet axe, Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, avait pris la décision, en lien avec la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, de poser un « radar chantier » de contrôle de vitesse afin de renforcer la sécurité de tous les usagers de la route.

Cet équipement, opérationnel depuis ce mercredi 11 août 2021 dans le sens de la descente, vise à garantir le respect de la vitesse maximale autorisée (50 km/h), qui sera bientôt abaissée à 30 km/h par la Métropole de Lyon.

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69